



Audierne, le 24 mars 2026

Le maire

A

Mesdames et Messieurs
Les conseillers municipaux
Nouvellement élus d'Audierne

Objet : Convocation – installation du conseil municipal

Notre référence : DG/GK/ICP/CF/2026-091
Dossier suivi par Isabelle COSSEC-PETIT
Directrice générale des services
dgs@audierne.bzh

**CONVOCATION – INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL
ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS
LE samedi 28 MARS 2026**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir participer à la réunion d'installation du conseil municipal qui se tiendra à la salle du conseil (au 1^{er} étage) en mairie d'Audierne :

Le samedi 28 mars à 10h00

L'ordre du jour portera sur les points suivants :

1. Installation du nouveau conseil municipal
2. Désignation d'un secrétaire de séance
3. Election du maire
4. Election des maires délégués
5. Détermination du nombre d'adjoints au maire
6. Election des adjoints
7. Lecture et diffusion de la charte de l'élu local
8. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 18 février 2026
9. Détermination du nombre de conseillers délégués
10. Indemnités de fonction des élus
11. Délégation du conseil municipal au maire
12. Délégation du conseil municipal au maire en matière de ressources humaines

La note de synthèse et ses annexes, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 18 février sont joints à l'envoi de la convocation.

Je vous remercie de votre présence, et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur,
l'expression de mes meilleures salutations.

Le maire,

Gurvan KERLOC'H

HOTEL DE VILLE

12, QUAI JEAN JAURES – 29770 AUDIERNE
COURRIEL : accueil.audierne@audierne.bzh
TEL : 02 98 70 08 47 - www.audierne.bzh

MAIRIE ANNEXE

3, RUE SURCOUF - ESQJIBIEN - 29770 AUDIERNE
COURRIEL : accueil.audierne@audierne.bzh
TEL : 02 98 70 02 76 - www.audierne.bzh